

# NOUVELLE - FRANCE

## REVUE MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I

1er Mars 1882

Numero 11

### ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

I

VIEILLES GRAMMAIRES ET VIEUX GRAMMAIRIENS  
LA MÉTHODE HISTORIQUE.

I. *Petite grammaire française* fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des classes élémentaires et des écoles primaires par MM. Brachet et Dussouchet; Paris, Hachette & Cie. II. *Nouvelle grammaire française* fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des établissements d'instruction secondaire par M. Auguste Brachet, Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, Membre de la Société de Linguistique; Paris, Hachette & Cie. III. *Grammaire historique de la langue française* par M. Auguste Brachet; Paris, Hetzel & Cie.

Dans un des premiers numéros de cette revue, M. Legendre donnait un aperçu substantiel des lacunes qui existent dans le système d'instruction en vigueur dans ce pays, et esquissait à grands traits les réformes, les améliorations qu'il est urgent d'y introduire, si l'on veut y rester, bien plus, s'y élever au niveau des autres nations civilisées. Un peu plus tard, un autre de nos collaborateurs, M. Masselotte, montrait en particulier l'insuffisance de la méthode suivie dans

l'enseignement du dessin, cette branche dont l'importance est devenue si considérable dans nos sociétés contemporaines, que l'avenir industriel des plus grandes nations y est étroitement lié. Nous venons à notre tour indiquer la voie à suivre pour restaurer l'enseignement de la grammaire, de la langue nationale, cette étude qui doit ou qui devrait primer toutes les autres chez un peuple nouveau dont l'avenir, l'existence même, dépend de la constance et de la fidélité avec lesquelles il reste attaché au verbe de ses aïeux. Nous essayerons de faire voir les développements que comporte cet enseignement, les améliorations dont il est susceptible et qu'il est nécessaire de réaliser, si l'on ne veut pas, de ce côté là aussi, encourir justement le reproche formulé par les auteurs des articles précités, d'avoir un système qui "n'est plus du tout en rapport avec les idées et les besoins de la société actuelle," et qui est dirigé "d'une manière défectueuse quant aux résultats pratiques."

De cette façon, on ne pourra nous lancer à la tête le vieux pavé dont abusent les encroûtés de la routine: "La critique est facile et l'art est difficile." La Nouvelle France offrira ainsi une série logique d'articles relatifs à l'instruction, dans lesquels le remède sera indiqué à côté du mal, et si nos efforts pour vulgariser les bonnes méthodes restaient stériles, si l'indifférence publique, celle surtout des hommes qui ont pouvoir de modifier l'enseignement, devait nous exposer à nous entendre appliquer le "vox clamantis in deserto" de l'Écriture, il nous resterait toujours la satisfaction d'avoir été des pionniers de l'idée et du progrès, celle plus grande encore d'avoir fait notre devoir.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que bien des gens, que beaucoup de nos lecteurs peut-être

seront surpris d'apprendre que les vieilles grammaires philosophiques, avec leurs abstractions désespérantes et leur "scolastique grammaticale," ont fait leur temps en Europe, et sont en train de disparaître tout doucement comme bien d'autres choses léguées par le passé. Les Allemands, qui ont créé la linguistique, ont été les premiers à adopter la méthode historique, c'est-à-dire celle qui consiste à "faire servir l'histoire de la langue à l'explication des règles grammaticales, en remontant depuis l'usage actuel jusqu'au moment où elles ont pris naissance." C'est un Allemand, l'illustre Frédéric Diez, qui montra le premier dans sa grammaire comparée des langues romanes, écrite de 1836 à 1842, en vertu de quelles lois l'italien, l'espagnol, le français, le portugais et le valaque s'étaient formés du latin. Dès cette époque, l'étude de la langue nationale prenait une place importante dans les collèges et les gymnases de l'autre côté du Rhin. L'Angleterre ne tarda pas à entrer dans la même voie. La France ne s'y est engagée que depuis quelques années, bien que Littré, Guessard, P. Meyer, G. Paris eussent complété par des travaux de détail l'édifice commencé par Diez, et que le problème des origines de la langue française fût résolu. M. Brachet est un des meilleurs ouvriers de cette rénovation dont MM. Egger, Baudry, Michel Bréal et autres maîtres éminents; ont été les initiateurs et les apôtres convaincus. Il a vulgarisé les résultats obtenus par la science, les a résumés avec clarté et les a appliqués à l'enseignement pratique du français. Ses manuels à l'usage des écoles primaires et des établissements d'instruction secondaire sont de date récente; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on en soit encore ici aux vieux ouvrages dont nous parlions ci-dessus et dans lesquels, comme le dit fort bien M. Brachet, on présente à l'élève la grammaire française "comme les articles inéluctables d'un code pénal, qu'il doit appliquer sans les raisonner ni les comprendre." Inutile d'ailleurs de dire qu'avec nous les personnes ne sont jamais en cause. Nous n'en voulons qu'aux mauvaises méthodes et aux principes erronés.

Pour bien faire comprendre la nécessité d'une réforme, nous devons tour à tour signaler les incohérences de la grammaire traditionnelle, les bévues commises par les vieux grammairiens, et faire ressortir la supériorité de la méthode historique pour l'explication de tous ces rébus qui foisonnent dans le code de la langue. Cette démonstration serait complètement superflue en Europe, où la réforme que nous demandons a déjà donné d'excellents résultats. Dans notre article, elle se trouve tout naturellement à sa place.

Nous faisons volontiers parade de l'esprit logique

de notre race, de la simplicité et de la clarté de notre langue. Nous aimons à railler l'obscurité, la nébulosité des idiomes et des cerveaux teutoïques. Eh bien! nous demandons à tous ceux qui possèdent quelques souvenirs des mystères de notre syntaxe, s'il est possible dans aucun autre langage de trouver une liste de phrases de ce genre :

*Ce nouvel orgue est un des bonnes qui aient été faites en Europe. Les sottés gens resteront toujours des gens sots. Feu la reine est morte avant la feu impératrice. Leur nourriture est saine, mais leur nourriture sont des ignames. La conscience de bien faire suffit à l'homme juste, mais la conscience de bien faire sont les délices du juste. Cette foule d'enfants encombraient la rue, mait une foule d'enfants couraient dans la rue.*

Il serait aisé de grossir cette liste donnée par M. Brachet. Quelle tête voulez-vous que fasse un pauvre diable de professeur lorsque, parlant à un étranger instruit, de notre esprit logique, de la simplicité et de la clarté de la langue française, son interlocuteur lui en donne les échantillons qui précèdent. Comme on a bonne grâce après cela à parler des déductions nébuleuses du phébus philosophique d'un Fichte et d'un Hegel. Les pensionnaires de Beauport se réuniraient pour formuler des règles et en faire l'application, qu'ils ne pourraient guère arriver à de plus beaux résultats. C'est là l'œuvre dont nous ont doté depuis deux siècles nos grammairiens philosophes. Parmi ces insanités, il en est qu'on peut, qu'on doit absolument rejeter, car l'usage ne leur a pas encore donné force de loi; il en est d'autres qui sont consacrées par le temps et qu'il serait chimérique, de vouloir extirper. De quelle utilité, direz-vous, sera dans ce cas la méthode historique? Elle donnera à l'enfant la raison de ces faits grammaticaux et le traitera non comme un perroquet ou une machine à répétition, mais comme un être doué d'intelligence, et c'est ici qu'on va tout de suite apercevoir la supériorité de la nouvelle méthode.

Prenons par exemple le mot orgue et ouvrons au hasard une vieille grammaire. Nous y trouvons: "Amour, délice et orgue sont masculins au singulier et féminins au pluriel: un amour insensé, de folles amours; un délice, de grandes délices; un bel orgue de belles orgues." Et puis, direz-vous?—c'est tout. Notre intelligence n'est pas satisfaite par des règles ainsi formulées, sans doute, mais la grammaire traditionnelle, bien qu'elle prétende expliquer a priori, par la raison pure, toutes les difficultés de la langue, ne peut nous donner ici aucune explication et s'est bien gardée d'en donner une. Ecoutons maintenant

la grammaire fondée sur l'histoire de la langue.

“Les substantifs latins masculins sont ordinairement restés masculins en français. Il n'y a qu'une exception générale, les substantifs abstraits en *or* qui sont tous masculins en latin (*dolor, vapor, color, terror*) sont tous devenus féminins en français (la douleur, la vapeur, la couleur, la ter. sur). Ces noms français féminins venant de noms masculins en latin, chagrinerent les latinistes et les pédants du seizième siècle qui auraient bien voulu pouvoir restituer à nos mots français le genre du latin ; c'est ainsi que de labor ils tirèrent le labeur, et qu'ils essayèrent d'imposer à amour le masculin ; cette tentative échoua, mais c'est depuis lors qu'amour subit cette règle bizarre, qui lui donne le genre masculin au singulier, le genre féminin au pluriel.” Ajoutons que pour les mots délice et honneur, qui étaient toujours féminins dans le vieux français, les grammairiens ont réussi à les faire masculins, et que la règle relative au mot orgue, provient également d'une lutte qui s'établit entre l'ancien usage qui faisait orgue du féminin, et l'usage des savants qui le faisait du masculin.

Nous venons de voir que certaines bizarreries grammaticales sont le résultat d'un acte conscient, volontaire des grammairiens, du moins des premiers dont l'entêtement a voulu rapprocher le français du latin et le faire retourner sur ses pas. Mais il est bien des cas où, se trouvant en face de faits grammaticaux dont la raison leur échappait à cause de leur ignorance des lois de la formation de notre langue, ils ont donné des explications tout-à-fait erronées qui, malheureusement, traînent encore dans les grammaires dont on fait usage dans la province de Québec.

C'est ainsi par, exemple, qu'ils attribuent un caractère euphonique au *t* qu'on intercale entre le verbe et le pronom sujet dans la conjugaison interrogative, tandis qu'en réalité ce *t* est étymologique. Le verbe latin *amat* (il aime) avait donné régulièrement dans le vieux français il aimet, comme *finit* avait donné il finit, comme *videt* avait donné il voit, comme *rumpit* avait donné il rompt. La terminaison *et* étant muette dans il aimet, comme *ent* dans ils aiment, le *t* finit par disparaître et la forme se réduisit à il aime. Mais dans la conjugaison interrogative ce *t* persista, parce qu'il se prononçait ; seulement, on oubia l'origine et la raison d'être de cette lettre : on la sépara par un tiret du corps du mot dont elle faisait partie, et au lieu de la vieille forme aimet-il, on écrit dès le seizième siècle aime-t-il.

C'est ainsi encore que depuis un temps immémorial, les grammairiens prétendent que fleurir, à côté des formes régulières fleurissais, fleurissant, possède un

second imparfait (florissais) et un second participe (florissant). C'est parfaitement faux : florissais et florissant sont les débris de l'ancien verbe florir qui a disparu de la langue moderne, mais qui a subsisté en français jusqu'à la fin du seizième siècle.

En veut-on un troisième exemple ? Qu'à cela ne tienne. Plus d'un de nos lecteurs a dû se sentir intrigué à l'aspect des expressions, telles que *grand' mère, grand' messe, grand' route, grand' peur, grand' chose*. Ils se rappellent certainement la mère *grand* du chaperon rouge, et sur la foi des grammairiens qui, depuis le seizième siècle, se sont transmis pieusement ce bel héritage, ils ont cru qu'ici *grand* était une abréviation de *grande* et que l'apostrophe marque la suppression de cet *e*. Une raison péremptoire s'y oppose, c'est que cet *e* n'a jamais existé. Les adjectifs qui avaient chez les Romains une terminaison pour le masculin (*bonus*) et une pour le féminin (*bona*) avaient aussi deux terminaisons en français (*bon, bonne*). Ceux qui en avaient seulement une pour ces genres (comme *grandis* : *homo grandis, femina grandis*), n'en eurent aussi qu'une en français à l'origine : on disait au onzième siècle une *grand* femme, une mère *grand*, une âme *mortel* (*mortalis*), une coutume *cruel* (*crudelis*), une plaine *vert* (*viridis*), employant ainsi la forme du masculin dans les deux genres, parce qu'en latin *grandis, fortis*, etc., n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres. Le treizième siècle ne comprenant plus le motif de cette distinction, crut voir une irrégularité dans ce fait que *grand* et *bon* faisaient leur féminin l'un avec *e*, l'autre sans *e* ; c'est alors qu'on commença à adjoindre à ces adjectifs l'*e* au féminin, et qu'on écrivit *grande, cruelle, verte, mortelle*, comme on écrivait *bonne, longue, blanche*. L'ancien usage persista dans les expressions *grand' route, grand' mère*, etc ; les grammairiens du seizième siècle croyant qu'ici *grand* était une abréviation de *grande*, introduisirent à tort une apostrophe pour marquer la suppression de *e*.

Combien d'autres erreurs pourrait-on relever, qui sont l'œuvre des latinistes et des grammairiens. Les dénominations de *nom* et d'*adjectif* au lieu de *nom substantif* et de *nom adjectif*, l'*s* qui termine la première personne des verbes de la 2ème, de la 3ème, de la 4ème conjugaison, la classification même des verbes, le *c* de l'adjectif *grecque*, l'accent-circumflexe de *fûmes*, le classement de *vaincre* parmi les verbes irréguliers, la confusion de l'adjectif *quelque* avec la locution adjectivale *quel que*, la distinction erronée des adjectifs verbaux *déclinables* et des participes présents *indéclinables*, l'emploi des adjectifs possessifs *masculins* devant des noms *féminins*, celui des pronoms

personnels moi, toi, soi, comme sujets, sont autant de faits grammaticaux consacrés aujourd'hui par l'usage et l'Académie, mais qui n'en sont pas moins contraires à l'étymologie ou à la logique, et dont il faut attribuer la plus grande part aux clercs, aux savants, aux grammairiens, à tous ceux qui ont codifié la langue.

Nous en avons assez dit pour faire voir la supériorité de la méthode historique en tout ce qui concerne les difficultés de la grammaire, l'analyse pénétrante à laquelle elle soumet les faits grammaticaux les plus épineux. Il nous reste à démontrer qu'elle éclaire d'un jour tout nouveau les règles les plus communes, les plus générales, celles dont l'application se présente constamment et pour ne pas lasser la patience du lecteur, nous nous contenterons d'un seul exemple. Pourquoi la lettre *s* est-elle la marque du pluriel en français, et non la lettre *m* ou *p* ou toute autre ? La grammaire traditionnelle se garde bien de nous l'expliquer. Il semblerait que *s* a, par droit de naissance et de toute éternité, servi de marque au pluriel. L'étude de notre vieille langue nous apprend que les six cas de la déclinaison latine se réduisirent : d'abord à deux cas dans le latin mérovingien (le nominatif et l'accusatif), qui se réduisirent en français, vers le quatorzième siècle, au seul accusatif. Or, au singulier, l'accusatif latin (*rosam*, *nidum*, *colorem*) n'avait pas de *s* : c'est pourquoi, *rose*, *nid*, *couleur* n'ont pas de *s* au singulier ; au pluriel, au contraire, la marque distinctive du latin était *s* et les accusatifs latins *rosas*, *nidos*, *colores* donnèrent naturellement *roses*, *nids*, *couleurs* ; voilà pourquoi *s* marque en français la différence du singulier et du pluriel. Si la déclinaison latine s'était réduite au seul cas nominatif au lieu de se réduire au cas accusatif, les singuliers latins *rosa*, *nidus*, *color*, auraient donné en français pour le singulier *rose*, *nids*, *couleur*, et les pluriels latins *rosæ*, *nidi*, *colores* auraient donné pour notre pluriel *rose*, *nid*, *couleurs*, de sorte que *s* dans certains cas, eût été la marque du pluriel, et dans d'autres, celle du singulier. Nous en avons du reste des exemples dans les mots comme *filis* (*filius*), *fonds* (*fundus*), *legs* (*legatus*), *lis* (*lilium*), *puits* (*puteus*), et autres qui en français sont les mêmes aux deux genres.

Par tout ce qui précède, le lecteur a pu juger de l'insuffisance des vieilles méthodes, des avantages et de la supériorité de la nouvelle, et dans son âme et conscience, il ne pourra que souscrire au jugement de Michel Bréal, professeur au Collège de France : "La grammaire traditionnelle formule ses prescriptions comme les décrets d'une volonté aussi impénétrable que décousue ; la grammaire historique fait glisser dans ces ténèbres un rayon de bon sens, et au lieu

d'une docilité machinale, elle demande à l'élève une obéissance raisonnable."

Dans un prochain article, nous ferons voir, en prenant M. Brachet même pour guide, de quelle façon et dans quelle mesure on peut appliquer la méthode historique, nous ferons ressortir le côté pratique des exercices qu'elle impose tout en étudiant la formation de la langue.

FRÉDÉRIC DE KASTNER.

## PRIMEVERE

### NOUVELLE

I

Si je pouvais trouver un trésor,  
 Dans un vieux pot des pièces d'or...  
 A Sainte-Anne d'Auray  
 J'irais pieds nus sur la route...

André fredonne ces lambeaux d'une vieille chanson de la Bretagne, tout en s'asseyant sous un châtaignier, dans le jardin du Luxembourg. C'est une après-midi de dimanche, d'un beau et brillant jour d'avril, il y a dix ans. Au-dessus de la tête d'André les oiseaux gazouillent avec volubilité parmi les jeunes feuilles et, tout près, la Fontaine Médicis lance ses jets et étincelle au soleil. Des troupes joyeuses d'enfants courent à perdre haleine dans les allées ombreuses ; de vieux pensionnaires cheminent posément au bras l'un de l'autre, le long des terrasses ensoleillées ; des ouvriers avec leurs femmes aux blanches coiffures, — des amoureux, — flânent sur les pentes de verdure. Tout ce qui vous environne a un air de printemps et de fête.

"Si je pouvais trouver un trésor"... répétait le jeune homme, et prenant son calepin, il se met en frais de crayonner les contours d'une branche de châtaignier.

André est à la recherche d'un trésor ; non pas un trésor de pièces de métal dans un vieux pot, mais quelque chose de plus rare — la renommée. C'est dans l'espoir de la trouver qu'il a quitté sa triste et

petite ville de Bretagne, il y a un an. Au lieu de se fixer avec dignité à un pupitre de notaire, comme son père, et comme l'avait fait son grand père, il est à Paris, le cœur léger et un portefeuille qui l'est davantage, mais la tête pleine de rêves, d'espérance et d'illusions. Plusieurs de ses rêves se sont déjà évaporés, quelques illusions se sont dissipées, mais l'espoir reste brillant, quoique lointain, colorant sa route d'une "lumière qu'on aperçoit ni sur terre ni sur mer."

—C'est une drôle de chanson que vous chantez là. Comment l'appellez-vous? demande une voix tellement près de son oreille qu'il en tressaille.

Le banc est double et l'interlocuteur, assis sur le siège opposé, se penche pour faire cette question. Le jeune homme se retourne brusquement, rougissant et fronçant le sourcil, mais le froncement dure peu à la lumière d'une paire d'yeux, doux et bleus, capables de faire tourner la tête en un seul regard. Ces yeux sont la propriété d'une jeune fille de dix-huit ans, au costume élégant et propre de l'ouvrière parisienne: robe d'alpaca noir, relevée de manchettes et d'un col de toile immaculée; pour toute parure, un petit bouquet de primevères à son corsage.

Comme toutes les femmes de sa classe elle est pâle, de cette pâleur de perle qui sied si bien à la beauté. Sa tête n'a pas d'autre coiffure que ses cheveux abondants, d'un brun de bronze, croissant au bas des tempes et se mouvant jusqu'à la racine.

—Comment l'appellez-vous? répète-t-elle, pendant qu'il la regarde fixement.

—Mademoiselle, répond-il, bégayant et ôtant son chapeau. Elle n'a pas de nom, que je sache. C'est une folichonne et vieille chanson que nous chantons dans mon pays, le Morbihan. Ma nourrice me l'a apprise.

—Ah! vous êtes Breton? Elle le toise avec la curiosité d'un enfant qui n'a pas peur.

—Qui êtes-vous? Quelle profession?

—Je suis artiste.

—Artiste-peintre?—Elle se plisse les lèvres avec un certain mépris.—Un de ces messieurs, ajoute-t-elle, qui portent des chapeaux excentriques et des habits de velours, qui ne font jamais couper leurs cheveux, qui ne paient jamais leurs dettes? Bah! pourquoi vous êtes vous fait peintre?

—Parce que, répond-il en riant, je ne pouvais faire autrement. Je n'ai pas fait le choix de l'art, c'est lui qui m'a choisi; et quand il vous appelle, il faut lui répondre.

Elle lève ses jolies épaules avec un geste qui veut dire: je ne comprends pas.

—Dites-moi encore les paroles de cette chanson, voulez-vous? Je l'aime.

"Dans un vieux pot de pièces d'or..." Elle répète ce vers après qu'il a fini le couplet. Je voudrais bien en trouver de l'or.

—Quoi? N'êtes-vous pas assez riche déjà? Jeunesse, beauté, innocence sont.....

—Il s'arrête ici; les yeux qui le regardent le font hésiter. La jeune fille, après l'avoir considéré un moment, part d'un franc éclat de rire.

—Tiens! comme vous parlez drôlement,—comme on parle au théâtre! On s'aperçoit que vous êtes de la province.

Il rougit et se mord les lèvres. Puis, recouvrant sa bonne humeur:

—J'ai dû pourtant perdre un peu de ma simplicité rustique, car j'habite Paris depuis un an. Et vous, mademoiselle?

—Moi, je suis née Parisienne. Voulez-vous que je vous conte mon histoire?

Elle croise les mains sur le dos du banc et y appuie son menton à fossettes.

Ma mère était blanchisseuse à un des grands lavoirs, là-bas, sur les bords de la rivière. C'était une femme colère; elle buvait beaucoup, et quand elle avait bu, au lieu de battre son linge, c'était moi qu'elle battait. Quand je fus un peu grand; je pris la fuite; mais on me ramena au logis et je fut battue de plus belle. Devenue un peu plus vieille, je me sauvai de nouveau et de nouveau aussi je fus ramenée et punie. J'aurais dû m'enfuir encore une fois, une bonne et dernière fois, car j'étais décidée à me jeter dans la rivière plutôt que d'être reprise, mais une femme, une connaissance de ma mère, offrit de me prendre chez elle et de m'apprendre son métier.

—C'était bien charitable.

—Oui, n'est-ce pas?

Elle m'acheta à ma mère pour cinquante francs et une robe de soie. Elle ne me battait pas, elle, et ne me laissait pas mourir de faim; mais elle me faisait tellement travailler que j'en avais des douleurs dans tous les membres, que ma tête devenait stupide. J'avais le cœur bien malade aussi. Si je fusse restée plus longtemps chez elle, elle aurait... n'importe; je n'y restai pas. J'endurai cette existence jusqu'à l'âge de quinze ans; je pouvais alors gagner mon pain et je la quittai. Après...

—Après? répète-t-il.

Elle regarde droit devant elle;—un étrange et noir regard, comme un crépuscule, avait rembruni son clair visage. Mais à peine l'avait-il entrevu, que ce nuage passa comme l'haleine sur une glace, et levant les yeux sur André :

—Eh bien, après cela, je devins ma propre maîtresse et je travaillai pour moi. Voilà tout, monsieur.

—Mais quel travail faites-vous? se hasarde-t-il à lui demander. Vous n'êtes pas une couturière.

—Comment le savez-vous?

Il touche légèrement le premier doigt de la main gauche, qui ne portait aucune piqure d'aiguille. Elle rit.

—Vous avez l'œil vif. Mais, monsieur le peintre, la machine à coudre ne laisse pas de marque. Tiens, ajoute-t-elle soudainement, il y a là une femme qui vend des gaufres. Je voudrais bien en avoir.

En un clin d'œil, il s'élançait après la femme et revient, respirant à peine, les deux mains pleines de gâteaux.

—Je lui ai acheté tout son fonds et elle m'a appelé "mon prince." Mettez le reste dans votre poche.

Elle fait un geste d'assentiment. Ses petites dents sont déjà occupées à croquer la friande pâtisserie.

—Il y a bien longtemps que je n'en ai goûté. Comme ces gaufres sont appétissantes! Savez-vous que c'est charmant ici. Ecoutez la fontaine, on dirait qu'elle essaie de dire quelque chose.

—Venez-vous ici souvent?

Elle secoue la tête.

—Non. Je ne sais vraiment pas pourquoi je suis venue aujourd'hui, c'est un caprice, une fantaisie, tout ce que vous voudrez.

—Pensez-vous avoir ce même caprice dimanche prochain?

Elle secoue de nouveau la tête, tout en époussetant les miettes tombées sur sa robe.

—C'est trop loin. Je demeure à l'autre bout de Paris, quartier Montmartre. Et puis...

André attend avec anxiété la fin de la phrase; mais elle s'applique tellement à faire rentrer les gâteaux dans sa poche, qu'elle oublie apparemment de dire le reste.

—Eh bien, que vous veniez ou non, je serai ici, au même endroit, à la même heure. Vous ne vous en allez pas si tôt? Ne pourrions-nous pas faire une petite promenade?

—Non! répond-elle sur un ton qui exprime bien sa volonté. Et vous ne devez pas me suivre. Promettez-le-moi.

Il le lui promet avec une douce résignation

—Au moins, semble-t-il implorer, me direz-vous votre nom? Moi, je m'appelle André Duplessis, et j'habite rue Madame.

—Que vous importe mon nom? Donnez-moi celui que vous voudrez.

—Eh bien, comme c'est au printemps que je vous rencontre et que vous portez, pour parure, des primevères, je vous appellerai "Mam'selle Primevère."

—C'est un plus joli nom que le mien, dit-elle, avec un petit signe de tête, et saluant de la main, elle s'éloigne à travers l'avenue verdoyante, qu'alternent les rayons et les ombres.

Bien des fois il la voit ainsi dans ses rêves, cheminant à travers les rayons et les ombres de la splendide avenue.

Il tient loyalement promesse et ne la suit pas. Mais rien ne l'empêche de penser à elle; il ne pense à rien autre chose durant toute la semaine, faisant d'innombrables croquis de la jeune fille dans toutes les poses possibles et impossibles, mais les détruisant toujours avec impatience, aussitôt terminés. Il y a quelque chose dans le visage qui élude le crayon.

Le dimanche suivant offre le type d'un véritable jour d'avril, avec ses alternatives de pluie et de soleil. De bonne heure, dans l'après midi, André est à son poste, sous les châtaigniers, mais mam'selle Primevère ne vient pas. Après avoir attendu plus de deux heures, il abandonne toute idée de la revoir et, inconsolable, se met à errer aux environs du jardin, prenant un affreux plaisir à se mouiller. A la fin, une ondée plus forte que les autres l'oblige à chercher un abri dans le palais rempli de curieux que le dimanche y amène. Il se fraie un passage jusqu'à la galerie des peintures modernes, et que voit-il, assise au bout d'un siège, sinon Primevère?

Sa tête se penche légèrement, tout décèle chez la jeune fille la fatigue, l'ennui; ses yeux bleus sont distraitemment dirigés vers le tableau vis-à-vis de Rosa Bonheur: *Un labourage nivernais*.

Elle est plus pâle que de coutume; son visage a cet aspect sombre qu'il a déjà remarqué; mais elle voit André et un rayon de plaisir l'illumine tout à coup. L'émotion passe vite pourtant, mais elle s'est montrée un instant et son cœur palpite de joie.

—De sorte que vous êtes venue après tout?

—Je suis venue pour voir les peintures, répond-elle froidement, et André se sent écrasé.

—J'ai erré dans le jardin jusqu'à ce je fusse mouillé comme une poule—mouillée, dit-il, riant et montrant ses manches qui dégouttent.

—Je vous ai dit que je ne viendrais pas.

—Oui, c'est vrai ; mais je ne sais qui me disait d'espérer, que vous changeriez d'avis. Y a-t-il longtemps que vous êtes ici, Primevère ?

—Assez longtemps pour être lasse et affamée.

André fait une proposition hardie.

—Disons que nous allons dîner quelque part.

Elle arrête tout court un bâillement et fronçant les sourcils :

—Par exemple ! vous faites des progrès.

—Je gagnerai certainement à votre société. Venez-vous ?

—Quelle heure est-il ?

—Tout près de cinq heures.

Elle baisse un instant les yeux, comme pour faire un calcul mental, et le visage rayonnant :

—Allons donc, dit-elle, lui présentant la main comme un enfant.

Il attire cette main sous son bras et les voici qui passent à travers la galerie et descendent le grand escalier pour prendre la rue du Tournon.

Ils entrent chez un restaurateur de la rue Vaugirard, très fréquenté par les frères et amis de la brosse, qui ont décoré les murs de la salle de croquis et de caricatures innombrables.

Elle est vraiment elle-même maintenant et cause joyeusement "comme, dit un poète, un ruisseau, quand le soleil et le vent lui font plaisir," traitant son compagnon avec des façons ' franche camaraderie ; bref, ils sont là comme des écoliers qui font l'école buissonnière. Ses manières piquantes, changeantes et capricieuses, ses yeux bleus et brillants dont le regard vous dérouté, son doux et fugitif sourire, la rendent tout simplement irrésistible. André en est sérieusement épris quand ils s'assèyent à la table et, après le dîner, amoureux fou.

Après bien des sollicitations, elle consent à se faire escorter jusqu'à mi-chemin. Il pleut de nouveau et comme elle ne veut pas entendre parler d'un fiacre, il emprunte un parapluie, un vieux et terne parapluie avec une baleine cassée—mais c'est pour notre amoureux une tente enchantée—car il l'abrite, elle, et l'oblige à se tenir tout près de lui, sans quoi il n'y aurait pas place pour deux. Le crépuscule tombe, les boulevards étincellent à la lumière du gaz ; les cafés sont pleins de monde, les théâtres commencent à s'ouvrir, les voitures de place carillonnent sur le pavé pierreux.

Ils traversent la rivière par le Pont des Arts et, prenant la rue de Rivoli et l'avenue Napoléon, gagnent le Boulevard des Capucines et entrent dans la

rue de la Chaussée d'Antin. Arrivés à l'église de La Trinité, Primevère s'arrête et retire sa main du bras de son compagnon.

—Adieu !

—Non pas adieu, c'est un mot pitoyable. Vous me verrez encore ? demande-t-il avec anxiété.

—Non, j'en ai bien peur.

—Peur de quoi ? Non pas de moi, je suppose.

Son regard se fixe sur celui du jeune homme. Tous deux sont sous le reverbère, appuyé à la balustrade qui entoure le square en face de l'église.

—Non pas de vous. Vous êtes bon et je vous crois sincère.

—Si vous le croyez, pourquoi alors ?...

Mais elle s'est déjà retournée.

—Adieu ! et sans ajouter une autre parole, elle s'éloigne rapidement.

—Arrêtez ! crie-t-il. Vous devez prendre le parapluie, il pleut. Vous n'en voulez pas ? Bien, je vous accompagnerai pour le porter.

—Allons, donnez-le moi alors, dit-elle, de mauvaise humeur. Maintenant allez-vous-en, entendez-vous ?

Mais André ne s'en va pas. Il reste sous la lampe jusqu'à ce qu'elle s'éloigne ; alors il la suit à une distance discrète.

Il doit pourtant marcher vite pour ne pas la perdre de vue, car elle se dépêche, ayant soin cependant de poser délicatement le pied sur le pavé humide. En tournant la rue Blanche, la baleine cassée accroche le chapeau d'un monsieur qui s'avance dans la direction opposée. Comme elle balbutie une excuse, le monsieur se penche et lorgne la jeune fille, puis se reprend à la regarder et laisse échapper quelques paroles inintelligibles, comme une exclamation de surprise, et s'arrête tout court. André la voit frémir et comme cet homme fait mine de la suivre, en un moment il est aux côtés de Primevère, lui saisit la main, la place sous son bras et d'un mouvement d'épaules pousse l'importun dans le ruisseau.

Que diable ! grommelle celui-ci, sans trop s'emporter cependant, ramassant son chapeau tombé dans l'ornière. Il leur jette à chacun un coup d'œil acéré et puis, riant à demi, continue son chemin.

Primevère se pend au bras du jeune peintre. Elle tremble excessivement, effrayée d'un incident qui semble pourtant sans conséquence.

—Est-il parti ? demande-t-elle, en jetant un regard effaré dans la direction qu'a prise l'inconnu.

—Parbleu ! répond André, qui a pris un visage ef-

frayant. Chère amie, vous êtes en sûreté maintenant, je suis ici pour vous protéger.

Elle se sent soulagée et se remet un peu.

—Vous me suiviez? Elle dit ces premiers mots en retirant son bras de celui d'André.

—Oui, répond-il, sur un ton décidé. Je veux vous suivre, vous protéger, comme je le ferais pour une sœur si j'en avais une. Il est inutile d'insister, je suis Breton, c'est-à-dire que je suis aussi entêté qu'une mule ou une femme.

Elle lui jette un regard courroucé : puis son visage se radoucit malgré elle.

—Revenons sur nos pas un instant, dit-elle.

Ils marchent lentement le long de la large terrasse qui s'étend entre l'église et le square. La pluie a cessé de tomber et la lune monte à travers des bancs de nuages. Primevère, à mi-chemin de la terrasse, s'arrête, et la main sur la balustrade, regarde en bas les jardins, où les feuilles humides brillent à la clarté de la lune ; les bords du bassin de la fontaine ont un lustre lumineux et tremblant. De la terre humide montent de douces senteurs, l'air arrive frais au visage, "comme la brise des chastes plaines du Paradis." Le murmure et le mouvement de la grande ville sont tout autour et près d'eux, mais cet endroit est pour eux un oasis de silence et de solitude.

—Pourquoi prenez-vous tant de peine à mon endroit? demande enfin la jeune fille, d'une voix contrainte. Je ne suis pas votre sœur ; je ne vous suis rien—je n'intéresse personne.

Il y a quelque chose de désespéré dans le ton de sa voix qui va droit au cœur et y trouve la fibre d'une tendre pitié. Cédant à une impulsion soudaine—l'une de ces impulsions qui placent un homme entre la folie ou l'héroïsme,—André lui saisit la main et murmure :

—Oui, vous m'êtes quelque chose ; vous pouvez être tout pour moi, si vous le voulez ; je vous aime.

Le regard de Primevère exprime l'incrédulité, et retirant sa main avec violence :

—Comment osez-vous ! s'écrie-t-elle, tremblante,—comment osez-vous m'insulter. Vous aussi que j'imaginais....

Se voix sa brise ici soudainement.

—Ma bien-aimée, vous ne comprenez pas, répond André gentiment. L'amour que je vous offre n'est pas une insulte. Je veux que vous deveniez ma femme.

—Votre femme ! vous moquez-vous de moi ? Elle le regarde en face. Non ; vous m'avez l'air de parler sérieusement. Votre femme ! Elle réfléchit un instant, et puis éclate de rire.

—A la bonne heure, monsieur André, vous me faites la cour à la mode de Bretagne. Quoi, vous ne m'avez vue que deux fois, vous ne savez même pas mon nom !

—Je le saurez bientôt, j'espère. Vous m'avez conté votre histoire, une histoire si désolante ! Chère amie, mon cœur s'est élancé vers vous du moment que votre doux regard s'est abaissé sur moi. Je n'avais pas besoin de vous connaître longtemps pour vous aimer comme je vous aime. Nous sommes seuls au monde,—nous pouvons être heureux ensemble.

.....dans notre humble et petit ménage,

Tout, même l'hiver, serait printemps....

Nous serons pauvres, mais qu'est-ce que la pauvreté quand on est jeune, plein d'espoir et aimant ? Et tôt ou tard j'acquerrai succès et renommée.

—Dites donc, pourquoi me repoussez-vous ?

Il lui serre la main et se penche vers elle pour mieux la regarder.

—Primevère ?...

Ce serrement de main, amène une vive rougeur sur les joues de celle qu'il aime. L'émotion qu'elle ressent passe rapidement sur sa figure. Cette émotion exprime tour-à-tour la joie, la honte, l'effroi, la surprise.

Elle repousse la main de l'artiste avec un mouvement rapide et passionné.

—Non, non....c'est impossible ! Ne me tentez pas !

Et brusquement elle s'éloigne et s'enfuit vers la rue de Londres. Mais lui, il est bientôt à ses côtés.

—Eh bien, cela vous tente ! s'écrie-t-il, avec un sourire d'espoir et de triomphe. Après cette révélation, je ne puis vous quitter tant que vous ne consentirez pas. Je ne vous demande pas de m'épouser immédiatement ; donnez moi seulement l'occasion de gagner votre cœur. Voyons-nous encore comme aujourd'hui, et...

—Cela vous contenterait vraiment ? demande-t-elle en s'arrêtant tout à coup. Et supposons—supposez que j'aie la fantaisie de vous taire mon nom ou quelque chose de plus que vous ne sachiez déjà, me promettez-vous de ne pas me suivre, me surveiller ou m'épier ?

Il hésite, un nuage passe sur son front.

—Je voudrais plutôt que vous eussiez confiance en moi ; cependant j'accepte. Mais vous ne me tiendrez pas longtemps dans les ténèbres ? Quand me le direz-vous ?

Elle regarde à ses pieds, toute songeuse, faisant du bout de son parapluie un dessin sur le gravier. Elle répond lentement :



—Je vous le dirai dans trois semaines, le premier de mai.

Il regarde tout autour, la terrasse est déserte.

—Eh bien, chère âme, que ce pacte soit scellé, murmure-t-il, en inclinant son visage vers celui de son amie.

Elle doute un moment et fixe un regard troublé et attentif sur André; puis elle se penche vers lui et pose un baiser sur sa joue brunie. Il l'embrasse à son tour et le traité est ainsi conclu pour la bonne ou la mauvaise fortune.

(La dernière partie au prochain numéro.)

## LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

EXCELLENCE, (1)

MESSIEURS,

L'an dernier je revenais de Venise, où s'était tenue l'exposition internationale de Géographie. J'étais en mer, lorsqu'un télégramme daté de Wyoming, Minnesota, le 6 octobre 1881, arriva à Québec, à mon adresse. Il disait :

—Veuillez descendre chez moi le quinze du présent mois. Je désire avoir votre avis sur un sujet que je considère être très important. Répondez-moi à Winnipeg.

(Signé) LORNE.

A quelques jours de là, j'étais à Rideau Hall, où S. Excellence le marquis de Lorne honorait de son hospitalité M. le principal Dawson, ainsi que MM. Lawson, Grant, Selwynn... Nous causâmes de la création de la Société Royale du Canada.

Le marquis de Lorne la voulait peu nombreuse, difficile d'accès. Il désirait que l'élément canadien-français y fut largement représenté, et il tenait à ce que chaque séance annuelle eût lieu dans une ville différente du Canada. Comme cela, disait-il, les mem-

bres de la Société auront l'agrément de voyager, et ils acquerront une parfaite connaissance de leur pays.

Le point de départ une fois établi, il fallait choisir ceux qui feraient partie de la Société. Ma tâche fut une des plus difficiles : à leur honneur, mes compatriotes ont beaucoup travaillé, beaucoup écrit. Une réunion eut lieu à Montréal, à l'Université McGill, le 29 décembre 1881. Quatre-vingt-huit noms français furent soumis à l'approbation de qui de droit. Une condition avait été imposée par le marquis de Lorne : chaque sociétaire devait avoir publié un livre. A quelque temps de là, le choix de Son Excellence s'arrêtait sur les dix-neuf personnes distinguées qui font partie des deux sections françaises, et à qui j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au nom des lettres canadiennes.

Son Excellence a tenu à ce que je fusse président de la première séance de la section des lettres françaises. En vain lui ai-je dit que cet honneur appartenait à plus expérimenté, à plus méritant que moi, j'ai dû m'incliner devant un désir qui devenait un ordre. Voilà comment il se fait que je suis appelé, à mon grand étonnement et malgré mon peu de mérite, à présider à des Juges, à des anciens ministres, à des lauréats de l'Académie française, à des officiers de l'Instruction Publique de France, à des docteurs-ès-lettres, à des savants, à des érudits, à des noms qui appartiennent déjà à l'histoire littéraire de mon pays.

Quant à ce qui nous concerne, messieurs, le choix que Son Excellence a fait de nos personnes est ratifié par le public qui est fier de ses travailleurs. Dans cette enceinte, l'histoire, la poésie, la littérature, l'archéologie, sont représentées par des œuvres qui ont attiré sur vous l'attention et les éloges du dehors.

La politique, malgré les soucis qu'elle impose, n'a-t-elle pas laissé à notre ancien premier ministre, l'honorable M. Chauveau, le temps d'écrire un livre précieux sur notre instruction publique? Cette étude historique et statistique fait autorité sur nous en France, et en Allemagne on la traduisait, pendant qu'ici, un peu partout, on relisait encore l'intéressant roman que l'auteur fit dans sa jeunesse, *Charles Gutrin*.

Entre une cause prise en délibéré, et un réquisitoire au jury, l'honorable Juge Routhier a trouvé le temps de se recueillir et de nous donner ses impressions de touriste. Son voyage en canot, au Saguenay, est intéressant, ses *Causeries du Dimanche* ont passionné plus d'une discussion. Son dernier livre *A travers l'Europe* est rempli d'observations fines, mordantes, au dire même de ceux qui ne partagent pas les idées de l'auteur. Tous admettent la pureté de style de l'écrivain.

(1) Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada assistait à cette séance d'ouverture de la Section française de la Société Royale du Canada.

L'Académie française n'a-t-elle pas couronné dernièrement un des nôtres, Louis Fréchette ? Poète, te rappelles-tu de notre jeunesse,

Où nous rêvions gloire, amour et fortune...  
Et, comme en rêvant l'homme s'ourdait,  
Nous nous déçoûpions des sels dans la lune,  
Le soir, en allant souper à crédit.

Nous aurions voulu, tant nous sentions battre  
D'ankeur et d'espoir nos cœurs de vingt ans,  
Ivres de désir, monter quatre à quatre,  
Focs que nous étions ! l'échelle du temps.

Eh bien, tu l'a montée quatre à quatre cette échelle du temps ! La coupole de l'Institut a répété les applaudissements de la France qui acclamait en toi, pour la première fois depuis la cession, un fils de la Nouvelle-France. Lauréat, vous en souvenez-vous ?

Et vous, Monsieur l'abbé Casgrain ? Nos saintes, nos héroïnes, par l'abnégation, par le travail, par la charité, ont su fasciner votre imagination délicate, sensitive. Votre nature de poète, d'ascète s'est tourné vers la vie du cloître. Le causeur charmant qui nous a donné *la Jongleur, les Légendes canadiennes*, nous a fait aussi un tableau vrai et saisissant de la vie des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, et de celle de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France.

L'Acadie, ce pays tout parfumé par les varechs, baigné par l'océan glauque et par le plus beau golfe du monde; ce pays de l'héroïsme, de la guerre chevaleresque; ce coin de la patrie française témoin de la lutte la plus désespérée et d'un fait terrible que l'histoire moderne n'a pas eu le temps d'expliquer; l'Acadie, cette terre de la fierté, des larmes, du souvenir, n'a-t-elle pas trouvé dans *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa, un peintre fidèle, passionné, vaincu. Je dis peintre avec intention. Notre collègue, M. Bourassa, est non seulement un écrivain de valeur, mais le ciseau, le pinceau n'ont guère de secrets pour lui. Allez voir dans son atelier son modèle de la statue de Maisonneuve, le fondateur de Montréal, allez rêver devant ses belles fresques de Notre Dame de Lourdes de Ville-Marie.

Le côté pittoresque, le côté néologique de notre langue a frappé l'un des nôtres dont le nom écossais cache une nature profondément française. D'ailleurs Ecossais et Français ne sont-ils pas noms de frères depuis le jour où Marie Stuart chantait :

*Adieu plaisant pays de France !*

Notre confrère, M. Oscar Dunn, auteur de *Dix ans de journalisme*, ancien rédacteur au *Journal de Paris*, a publié un curieux glossaire canadien français.

Ce travail lui a valu quelques critiques, mais M. Dunn s'en console en lisant une étude faite sur son livre par la plume athénienne de Francisque Sarcey.

Pendant que M. Dunn poursuivait ainsi ses recherches sur notre langue, M. Paul de Cazes faisait connaître notre pays. Au point de vue historique, statistique, chronologique, ses *Notes sur le Canada* sont complètes. Elles ont fort intéressé les savants qui s'en sont servi lors du congrès international de géographie tenu à Venise, et elles ont valu à l'auteur les éloges du jury international de l'Exposition.

A côté de cet esprit pratique, de ce profil breton, j'entrevois la tête fine et sarcastique d'un vrai gaulois. Chroniqueur de la force d'Auguste Villemot, notre confrère Hector Fabre sait donner au journalisme et à ses amis ce qu'il refuse au Sénat dont il a fait partie, cette verve que Champfort lui aurait enviée. Paris nous enlève M. Fabre trop souvent. Il finira peut-être par nous le garder.

Au moins qu'il n'en soit pas ainsi de Joseph Marmette. Quand on a écrit *l'Intendant Bigot, le Chevalier de Mornac, François de Bienville*, on ne saurait rester longtemps hors du pays. Le passé du Canada a trop d'attraits pour celui qui lui a consacré sa jeunesse ainsi que l'a fait M. Marmette. A Paris même où il doit passer quelque temps, je suis certain qu'il reviendra à ses notes, à ses études.—Souvent sous le manteau il se plaira à raconter à nos frères d'outremer "les faits et prouesses du pays de Nouvelle France." Une fois que l'on s'est retourné vers ce passé fascinateur on ne peut plus s'en détacher. M. Marmette le sait mieux que personne. Combien de fois, les soirs d'hiver, dans le vieux Québec, pendant que nous tisonnions notre feu, n'avons nous pas causé des ancêtres ! On les voyait s'enfoncer sous les bois sombres. Ils couraient à la découverte des lacs, des mers intérieures, du Mississippi; ils s'emparaient de la baie d'Hudson en faisant une course à la raquette; érigeaient des forts, créaient des postes dans l'extrême ouest, fondaient la Nouvelle-Orléans, régnaient en maîtres depuis la Louisiane jusqu'à Terre-neuve, restaient toujours grands, généreux, plus souvent vainqueurs que défaites, et mouraient en gentilshommes et en chrétiens.

Demandez à MM. Le Moine, Sulte et Tassé ce qu'ils pensent de ces époques ? Les beaux livres qu'ils ont signé et qui leur donnent admission parmi nous, en sont la preuve.

Demandez aux abbés Bois et Verreault tout ce qu'il y a encore d'inconnu dans notre histoire. Ils vous diront qu'il y a un travail de géant à faire pour la compléter. A vous penseurs, à vous chercheurs. ils

indiqueront les arcanes les plus cachés de nos archives. Ces savants ne cessent de vivre dans ce passé qu'ils étudient avec amour, qu'ils connaissent mieux que personne. Bois, Verrault, LeMoine, Sulte, Tassé et toute une école qui marche sur leurs traces, n'ont-ils pas été formés par les recherches fructueuses et par les méthodes des Viger, des Faribault, des Garneau, des Plante, des Ferland, des Laverdière?

Un autre de ces érudits que je suis heureux de voir ici, s'est imposé, seul, une tâche de bénédictin. Il a voulu que le peuple canadien français eût son *Livre d'or*. Le dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay est unique en son genre. Déjà nous avons la première partie de ce travail. Quand il sera complet, nous pourrons nous vanter d'être le seul peuple au monde qui a son histoire de famille. La société Royale du Canada attend avec impatience la fin de cette entreprise patriotique.

Fréchette, et Sulte le doux chantre des *Lauréniennes*, ne sont pas les seuls poètes qu'il y ait parmi vous. Il me fait plaisir de saluer un Lauréat de l'Université Laval, M. Pamphile LeMay, l'élégant traducteur de l'*Évangéline* de Longfellow, l'auteur d'*Une gerbe* et de plusieurs romans populaires.

Je suis ravi aussi d'accueillir en votre nom un écrivain et un poète qui s'est fait une réputation méritée par son style correct, élégant. M. Napoléon Legendre a publié pour l'enfance des petits livres qui se lisent en Europe, et M. Marmier, de l'Académie Française, le peignait dernièrement d'un façon charmante en me disant :

—C'est l'ami des enfants.

La Société Royale en Canada ne saurait oublier que les petits livres lus par les enfants font souvent les hommes.

Ainsi que pour l'honorable M. Chauveau, la politique a tourné l'honorable M. Marchand vers la littérature ; à cette différence près : le parlement lui a donné le goût du théâtre. Au sortir d'un discours il se délasse en écrivant une comédie, et notre répertoire s'est augmenté ainsi de pièces et de vaudevilles fort bien tournés. *Erreur n'est pas compte*, *Falensville*, *les Faux Brillants* sont là pour promettre à la Société Royale du Canada que M. Marchand ne s'arrêtera pas en chemin. D'ailleurs ses électeurs ont la conscience du rôle que peut jouer sa plume parmi vous. Ils l'élisent par acclamation.

Que puis-je ajouter pour bien finir cette nomenclature ? N'avons-nous pas parmi nous un de nos confrères que nous envoie l'Europe ? Je ne vous apprendrai rien en vous disant que cet homme est un linguiste, un théologien, un écrivain de haute valeur. Ces

peu de mots vous font nommer l'abbé Bégin, auteur de l'*Infailibilité des Papes*. Je regrette de froisser ainsi son humilité, mais vos marques d'approbation me disent que je ne fais que lui rendre et lui apprendre ce qui lui est dû.

Voilà, messieurs, les états de service de ceux que vient de choisir Son Excellence pour former partie des deux sections françaises de la Société Royale du Canada.—Par un esprit de délicatesse qui honore notre fondateur, le marquis de Lorne s'est rendu à notre demande. Il a voulu que nous fussions vingt dans nos sections respectives ; que ce nombre, sur quatre-vingts, fût immuable et que l'élément français en eût le contrôle absolu.

A l'œuvre, messieurs, et puissent nos travaux créer de l'émulation parmi nos compatriotes !

Que si l'on jette un regard sur les groupes qui forment avec nous la Société Royale du Canada, on lit, entre autres, les noms de Goldwin Smith, de Todd, du docteur Wilson, de Sandford Fleming, de Sterry Hunt de Bell, du principal Dawson, de Selwynn, du professeur Lawson, de Carmichael, du docteur Grant.

Ces savants sont reconnus comme étant des autorités par la science. Ils sont pour la société de hautes garanties de succès. Plusieurs de nos compatriotes ont été choisis par Son Excellence pour faire partie de ces groupes. C'est ainsi que dans la section des sciences mathématiques, physiques et chimiques nous trouvons le grand vicaire Hamel, recteur de l'Université Laval, M. Baillargé, dont les travaux ont été couronnés en France, en Italie, en Russie, et le capitaine Deville, ancien officier distingué de la marine française. D'autre part, M. l'abbé LaFlamme, le commandant Fortun et M. Saint Cyr forment partie du groupe de la géologie et des sciences naturelles. De pareils érudits feraient honneur à n'importe quel pays, et le Canada peut être fier de leur choix. Nos travaux géologiques font l'admiration de l'étranger et le rapport du comte Viola, notre représentant à l'exposition internationale de Géographie, tenue à Venise en septembre dernier, dit, en les mentionnant :

“ Par ses cartes et dessins géologiques et géognostiques, votre pays était au premier rang à l'exposition. Il me fait plaisir de constater ici la supériorité de ces travaux, non seulement comme valeur intrinsèque, mais comme études comparées aux études exposées par les autres pays. Les travaux de la commission géologique du Canada nous ont fait connaître toute l'importance que vos savants attachent à la Géologie, à la Paléontologie et à la Minéralogie. Ces explorations ont été dirigées sur des territoires d'une immense étendue. Il fallait que ces travaux s'étendissent

de l'est d'un océan à l'ouest d'un autre. Les reliefs que la commission géologique du Canada a fait de vos bassins miniers, peuvent, par les résultats obtenus, lutter avec les travaux plus complets en ce genre que vient de terminer le corps des ingénieurs des mines de France et de Vienne. Nous devons à vos géologues canadiens la découverte de plusieurs terrains nouveaux, et surtout le complément de la série de ceux qui se trouvent entre les paléozoïques. Tous les savants présents à l'exposition, s'accordent pour féliciter le Canada sur les progrès rapides et incontestables qu'il a fait faire à la Géologie: ils reconnaissent l'énergie, le tact, la constance avec lesquels vos hommes publics ont encouragé cette science depuis ses commencements, et ils applaudissent à la mission intelligente et pratique que ne cesse de se donner votre jeune nation dans la connaissance de son territoire."

A ces paroles flatteuses le jury international de l'exposition a voulu ajouter quelque chose de plus tangible. Il a décerné à la Commission géologique du Canada, représentée dans la Société Royale par MM. Bailey, Bell, Schwynn et Whiteaves, la plus haute récompense qu'il pouvait donner, une lettre de haute distinction.

Nous sommes un jeune peuple, mais nous sommes un peuple de travailleurs. Voyez ce qui se passe autour de nous. Notre horizon s'élargit; notre pays grandit. De la Colombie anglaise à la Nouvelle Ecosse une voie ferrée qui comptera comme une des merveilles du XIXe siècle, va faire sur un territoire à nous le raccordement entre le Pacifique et l'Atlantique. Notre marine marchande occupe le troisième rang parmi celles du monde entier. Nos travaux de statistique, de géologie, nos études scientifiques, comme on vient de le voir, sont applaudis par les savants et les sociétés les plus compétentes. Notre commerce fixe l'attention du capital étranger. Nos livres sont appréciés par les bibliophiles et les lettrés. Notre histoire est tout simplement une des pages les plus héroïques de l'histoire de France et d'Angleterre. Que pouvons-nous envier de plus comme passé? Que pouvons-nous désirer de mieux comme avenir? Dieu est avec nous. Il nous sauvera comme il a sauvé nos ancêtres, mais il met deux conditions aux grandes destinées qu'il nous réserve: le travail, l'union.

Le travail, l'union: voilà les deux idées fondamentales qui président à la création de la Société Royale du Canada. En nous réunissant, lord Lorne a voulu que nous apprissions à mieux nous connaître. Il a voulu donner à l'œuvre de chaque section de notre

Société un esprit de cohésion, d'homogénéité, il a voulu que les études de l'un puissent aider aux études de tous.

Rappelez-vous, messieurs, ces paroles prononcées il n'y a pas longtemps à l'Académie française:

— " Cette rencontre en une même compagnie de toutes les opinions et de tous les genres d'esprit vous plaira: ici le rire charmant de la comédie, le roman pur et tendre, la poésie au puissant coup d'aile, ou au rythme harmonieux; là toute la finesse de l'observation morale, l'analyse des ouvrages de l'esprit, le sens profond de l'histoire."

Que de belles et patriotiques choses les sections françaises de littérature et d'histoire ne sont-elles pas appelées à ébaucher, à élaborer, à mener à bonne fin? Nos annales ne sauraient être trop étudiées; le nombre de documents inédits que nous avons à mettre au jour, à commenter, à annoter est incalculable. L'encouragement des lettrés, les travaux d'histoire et d'archéologie appartiennent aussi aux groupes que vous formez. Vous serez appelés à juger des essais, des travaux, des livres qui vous seront soumis, et à distribuer des prix aux concurrents les plus dignes. De vos décisions dépendront l'affirmation de plus d'un talent dont s'honorera plus tard la patrie. Espérons que nos successeurs n'auront pas à nous reprocher nos jugements.

Certaines personnes et certains journaux ont exercé leur verve sur nous en nous comparant à l'Académie française. Cette facétie date de Piron

... qui ne fut rien  
Pas même académicien.

Messieurs, je n'ai pas besoin de vous dire ici ce que vous tous pensez comme moi.

Il y a qu'une seule académie au monde, c'est l'Académie française! Pour rassurer ceux qui persistent à soupçonner que nous nous obstinons à faire concurrence à l'Institut de France, disons-leur que notre Société n'est qu'une réunion dont les débuts sont modestes, mais qu'avec la protection puissante qui veille sur elle, la Société Royale du Canada est appelée à jouer un rôle efficace et plein de bienveillance pour les lettres et les sciences canadiennes. Notre programme embrasse tout. Littérature française et anglaise, histoire, philosophie, archéologie, statistique, géologie, mathématique, physique, chimie, botanique, histoire naturelle, biologie, tout ce qui est du ressort de l'entendement humain est du domaine de la Société Royale du Canada.

En avant!

Courage, et espoir dans l'avenir.

Vous rappeller-vous ces beaux vers que Longfellow a intitulé : "Le psaume de la vie" ?

— "Ni la joie, s'écrie mélancoliquement le grand poète que toute l'Amérique pleure, ni la tristesse ne sont notre destinée. Notre but est d'agir pour que chaque lendemain nous trouve plus avancés que la veille. (1)

"L'art est long : le temps vole : nos cœurs si courageux, si forts qu'ils puissent être, battent souvent une marche funèbre, en s'avancant vers le tombeau comme des tambours voilés d'un crêpe noir.

"Agis, agis dans le présent, vivant avec ton cœur en toi et Dieu sur ta tête.

"Toutes les vies des grands hommes nous font voir que nous pouvons rendre notre vie sublime et en partant laisser derrière nous dans le sable du temps l'empreinte de nos pas.

"Une empreinte qu'un autre voyageur, un frère naufragé, découvrira peut-être en échouant sur cette rive et dont la vue relèvera son courage.

"Elevons nos âmes, agissons : soyons préparés à tous les changements du sort : toujours poursuivant notre tâche, apprenons à travailler et à attendre !"

"Apprendre à travailler et à attendre", voilà notre rôle, voilà notre mission.

Nous ne sommes pas des superbes, nous sommes des hommes de bonne volonté.

Puissent-ils s'en trouver parmi nous qui réaliseront le vœu de Longfellow mourant et qui, en partant, laisseront derrière eux "dans le sable du temps l'empreinte de leurs pas."

N. FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

---

THE WIDOW. (*La Veuve*), opéra-comique en trois actes de M. Calixa Lavallée.—

La musique de "la Veuve" est extrêmement vive et brillante. Les chœurs sont chantants et d'une ri-

(1), emprunte cette traduction au beau travail intitulé : "La poésie aux Etats-Unis" que vient de publier M. Albert Lefèvre, consul général de France à New-York et docteur-ès-lettres de l'Université Laval.

che harmonie, la plupart des cavatines ont ce cachet d'élégance et de virtuosité qu'on ne trouve que dans les bons opéras comiques. L'orchestration est faite de main de maître. Le seul reproche qu'on puisse faire à M. Lavallée, c'est peut-être le manque d'originalité et plusieurs de ses mélodies nous ont rappelé des airs avec lesquels nous avons depuis longtemps fait connaissance. C'est là cependant un défaut qu'on pardonne facilement, parce qu'on le rencontre chez un grand nombre de nos auteurs modernes.

La scène de "la Veuve" se passe en France, sous le Directoire. Le premier acte s'ouvre par une fête donnée par le duc de Trop, à son château, en l'honneur de sa nièce, Nanine, dont il est tuteur. Nanine a donné son amour à Marcel Dubois contre le gré de son oncle, qui lui destinait un autre parti. A cette fête le marquis de Beausant, nouvellement de retour de son voyage de noces, rencontre inopinément donna Paquita, une veuve à laquelle il avait été fiancé, mais qu'il avait abandonnée pour épouser Adèle Henriquis, riche héritière. L'entrevue devient assez orageuse lorsque Paquita découvre la conduite perfide de son fiancé, et pour l'effrayer et le punir, elle lui annonce que, de désespoir, elle va se noyer. Pendant qu'il court vers la rivière pour s'opposer à son dessein, il est arrêté par le domestique Passepoil qui, n'ayant pas vu la veuve, s'imagine qu'il empêche le marquis de se suicider. Le marquis, de son côté, se croyant arrêté comme meurtrier de la veuve, achète le silence du domestique et prend la fuite.

L'acte deuxième s'ouvre au château du comte Frédéric, frère du duc de Trop, près de Bordeaux. C'est à ce château que Nanine a été conduite pour hâter, avant qu'elle ait atteint sa majorité, son mariage avec le prétendu que son tuteur lui a choisi. Ici, le marquis se présente sous le faux nom de Guiboulard et Nanine le décide à se faire passer pour son mari, dans l'espoir que son oncle, voyant qu'elle n'a pas épousé l'homme qu'il déteste, n'y regardera pas de trop près et ne découvrira pas cette ruse avant l'époque de la majorité. Marcel ayant appris que le comte est un ancien ami d'Adèle, mais qu'il ne connaît pas son mari, se présente sous ce dernier nom, tandis que le véritable marquis n'ose pas réclamer parce qu'il croit voir en Marcel un agent de police à la recherche du meurtrier de la veuve. Cependant, Passepoil, qui s'est engagé au château comme garçon de service, reconnaît le marquis et se fait une seconde fois acheter son silence.

Lorsque Guiboulard rencontre le duc et lui avoue qu'il a épousé sa nièce, il se retire assez vivement, et dans sa précipitation, il laisse tomber un mouchoir

marqué à son nom et à son titre. Le duc le ramasse et, à l'arrivée d'Adèle, il lui apprend que le Marquis est le mari de sa nièce. Acte troisième. Le comte prenant le réserve de Marcel auprès de la marquise pour un léger désaccord de ménage, essaye de ramener l'accord, au grand ennui du véritable marquis, qui n'a pas voulu dire à sa femme pourquoi il cache son nom et pourquoi il se fait passer pour le mari de Nanine. Pour le punir elle feint de reconnaître Marcel pour son propre mari.

A ce moment, la veuve fait sa réapparition et vient jeter la terreur dans l'âme du marquis qui la croit morte et qui ne se calme qu'après les explications que lui donnent Passepoil et donna Paquita. Il fait alors sa confession à la marquise qui lui accorde son pardon. Paquita, la veuve, persuade au duc de lui offrir sa main ; le comte pardonne la déception dont on l'a rendu victime, et, dans la joie générale qui en résulte, Nanine est enfin unie à Marcel.

\* \*

LA MARSEILLAISE.—Nous reproduisons ici la fin d'une remarquable étude du compositeur André Wormser, publiée dans la *Nouvelle Revue*, livraison du 15 Février. Cette étude est intitulée : "Les paroles et la musique."

"On a dit qu'il était faux de faire chanter des personnages dramatiques. Il n'est pas plus faux de les faire chanter que de les faire parler en vers ou en prose châtiée, ainsi qu'on fait au théâtre.

Ce qu'il faut copier sur la nature ce ne sont pas les moyens d'expression, c'est la nature même. Le reste n'est que procédé de traduction.

Pourvu que le sentiment soit vrai et la traduction exacte, qu'importe qu'elle soit faite en syriaque, en hébreu, en vers ou en musique ?

Les Grecs, nos pères intellectuels, se gardaient bien de disjoindre les arts comme nous l'avons fait depuis. Lorsqu'ils récitaient les vers d'Eschyle et de Sophocle dans leurs théâtres immenses, devant des milliers de spectateurs, il fallait bien qu'ils eussent recours à la voix chantée pour se faire entendre d'une telle foule, car la voix parlée n'y aurait pas suffi.

Qu'est-ce donc, en effet, que la voix chantée, si ce n'est l'exagération de la voix parlée et le seul moyen de la faire porter dans un vaste espace ?

De même qu'ils appelaient la peinture au secours de leur architecture, peignant les architraves et les frontons, les métopes et les triglyphes, les colonnes

et peut-être jusqu'au sol lui-même, pour donner à leurs temples une variété d'aspects plus saisissante ; de même, ils appelaient la mélodie au secours de leur déclamation, pour souligner l'accent du vers, rendre plus sensible la pensée du poète, la répandre plus loin, sous une forme plus pénétrante et lui servir, en quelque sorte, de véhicule sonore.

En effet, si la musique emprunte à la poésie la force et la précision de la pensée, elle lui donne la couleur, fortifie son rythme, et lui communique la portée et l'action sur les masses.

Ce sont deux forces qui se décuplent en se combinant.

Si en fallait donner un exemple célèbre, je n'aurais qu'à citer la *Marseillaise*.

Vous imaginez-vous la *Marseillaise* sans musique ? Aurait-elle cette puissance, cette action surhumaine qui fait d'elle un des plus grands leviers d'hommes qui ait jamais existé ?

La *Marseillaise* sans musique, c'est une poésie quelconque.

La *Marseillaise* sans parole, c'est un vulgaire pas redoublé.

La *Marseillaise* chantée avec ses paroles, c'est le cri le plus sublime qui soit jamais sorti d'une poitrine humaine... C'est la *Marseillaise*.

Cependant nous ne prétendons pas que les chefs-d'œuvre de la poésie et de la musique ne soient pas parfaits en eux-mêmes, et qu'il faille ajouter des airs aux vers de Victor Hugo, ou des paroles aux symphonies de Beethoven.

Nous dirons simplement qu'il est un art, fils de la poésie et de la musique,—à moins qu'il n'en ait été la source, égal aux deux autres, quelquefois supérieur, ayant les ressources propres et les facultés d'un art complet. Dans certains cas il est seul efficace et certaines situations ne peuvent être rendues que par lui. Ce sont là proprement les situations lyriques. Si je devais les décrire, je dirais que ce sont celles où la musique et la poésie isolées sont impuissantes à arriver au maximum d'effet.

Et : c'est que cet art si puissant est aussi celui qui a l'action la plus directe, la plus immédiate, la plus personnelle sur le plus grand nombre.

Les arts plastiques ne produisent guère d'impression spontanées et jamais d'impressions collectives.

La poésie récitée n'est perceptible que dans un cercle assez restreint.

La musique seule s'adresse à la foule et peut être comprise et exercée par elle. C'est la seule expression artistique qui ne s'atténue pas dans un grand espace

Or, dans nos temps de démocratie, plus nous avancerons, plus le nombre de ceux qui participeront aux jouissances de l'art, jusqu'ici réservé, s'augmentera, et plus, par conséquent, les édifices destinés à les contenir prendront de vastes proportions.

Enfin c'est la seule où tout un peuple à la fois, et chacun dans la mesure de ses moyens et de son intelligence, puisse prendre une part régulière, personnelle, effective, déterminée, parallèle, efficace, et en même temps régie et coordonnée par des lois supérieures,—c'est-à-dire l'Art."

\* \*

**BOCCACE.**—Opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Henri Chivot et Alfred Duru, musique de M. Franz de Suppé.

La pièce représentée récemment aux Folies-Dramatiques n'appartient qu'à MM. Henri Chivot et Alfred Duru, dit Auguste Vitu dans le *Figaro*, que dans une certaine limite, qu'il eût été peut-être de bon goût d'indiquer.

Elle fut taillée, continue M. Vitu, par un arrangeur allemand, dans une comédie de MM. Bayard, de Leuven et Arthur de Beauplan, intitulée *Boccace ou le Décaméron*, représentée pour la première fois, au Vaudeville le 23 février 1853, MM. Henri Chivot et Alfred Duru se sont à leur tour chargés de traduire cet arrangement de l'allemand en français ; dans ces métamorphoses successives, l'étoffe primitive a subi le sort de ce manteau royal dont le *Figaro* racontait naguère la lamentable destinée, et qui finit par fournir une paire de culottes à un petit paysan. Ramenons toutefois les choses à leurs véritable proportion: la comédie de Bayard, toute charmante qu'elle fût, n'avait rien de royal ; de leur côté MM. Chivot et Duru ne sont pas entièrement responsables des dégâts exercés par la main lourde du traducteur étranger.

Le Boccace des Folies-Dramatiques pourrait s'appeler Faublas ; c'est un jeune libertin qui met ses contes en action, au grand scandale des bourgeois de Florence. Cependant, son cœur a parlé ; il s'éprend de la charmante Béatrice, pupille d'un simple marchand, nommé Pandolfo. Les amours de Boccace avec Béatrice, de son ami Lelio avec la duègne Peronnelle femme de Pandolfo, et d'Orlando prince de Palerme avec la belle Frisca, femme du tonnelier Tromboli, amènent la mise en scène de quelques vieux contes très connus, le Cuvier, l'Arbre enchanté et la Cornette.

Au moment où Boccace se déclare ouvertement et

demande la main de Béatrice, celle-ci est réclamée par son père, demeuré jusque-là inconnu, et qui n'est autre que le prince de Florence ; mais la distance entre la princesse et le poète n'est pas infranchissable ; une palme d'or envoyée par le roi de Naples à Boccace, qu'il proclame le plus grand poète de l'Italie, arrive à point pour rendre possible le mariage de Boccace et de Béatrice.

On voit que ce canevas, transformé en simple opérette par MM. Henri Chivot et Duru, pouvait aussi bien servir de thème à un opéra de demi-caractère.

C'est probablement ainsi que M. Suppé l'a compris. Sa partition est plus brillante que bouffonne, et, pour dire la vérité, elle ne présente aucun caractère déterminé. On n'y trouve ni les drôleries de l'opérette proprement dite, ni la note sentimentale ou attendrie, que recèle toujours en quelque coin une partition de notre Lecocq ou de notre Offenbach. La majeure partie des vingt-deux morceaux sur lesquels MM. Henri Chivot et Alfred Duru ont écrit leur livret semblent écrits pour les musiques militaires autrichiennes, si élégantes d'ailleurs, et qui donne je ne sais quelle poésie aux vibrations du cuivre. Le rythme ordinaire est un mouvement de valse. Comme compositeur, M. de Suppé ne pense guère qu'à trois temps. De là, d'inévitables ressemblances avec les Strauss et les Farhbach. Somme toute, de l'habileté, de la main, de la correction et de la grâce, mais nulle originalité.

On cite cependant trois morceaux qui se distinguent du reste par une physionomie moins banale : au premier acte, une vieille chanson : "d'abord le cœur sommeille," dont la tournure archaïque a du charme et de la mélancolie ; au second acte, les couplets de Boccace déguisé en petit jardinier : "J'tiens ça de maman, j'tiens ça de papa," aussi agréablement troussés par le musicien que par les paroliers ; et la chanson du tonnelier, "Dans notre bel état," accompagnée d'une manière piquante par le choc curieusement rythmé des marteaux frappant sur les douves."

\* \*

*La symphonie d'adieu d'Haydn.*—Nous essayerons de raconter en quelle circonstance cette symphonie fut composée.

L'empereur d'Autriche fit savoir à son maître de chapelle Haydn, que la cassette impériale ne lui permettait plus de garder sa chapelle !

Trente pauvres musiciens se trouvaient congédiés ! Haydn demanda la faveur d'organiser un dernier concert !

Toute la cour voulut assister à cette soirée d'adieux de la chapelle impériale :

L'Empereur était au premier rang.

Haydn prit sa place à la tête des musiciens, donna le signal et tout l'orchestre entonna une mélodie mélancolique ; puis, après quelques mesures, les contrebassistes éteignirent leurs bougies et s'en allèrent ; à mesure que la symphonie s'avavançait, les musiciens déposaient leurs instruments et quittaient la salle de concerts ; la mélodie s'affaiblissait de plus en plus et, à la fin, Haydn, demeuré seul à sa place, saisit un violon et joua seul ce motif que tout l'orchestre avait exécuté au commencement de la symphonie. Puis, le grand maître salua l'Empereur et prit son chapeau.

—Haydn ! s'écria l'Empereur, où allez-vous ?

—Sire ! dit le compositeur, je vais rejoindre mes enfants

—Non, restez tous ! fit l'Empereur, votre départ laisserait un trop grand vide dans mon âme ! Ah ! si si vous saviez ce que j'ai souffert en voyant ces pauvres artistes s'éloigner les uns après les autres !

La tradition est restée en Allemagne. Quand on joue *la symphonie d'adieu*, les musiciens s'en vont un à un et rien ne peut donner une idée de l'impression que produit sur l'auditoire cette agonie d'une mélodie.

\* \* \*

## THEME IDEAL

L'arbre pris par le pied, le minéral pesant,  
Sont jaloux de l'oiseau.....

THÉOPHILE GAUTIER.

*Heureux l'oiseau qui plane et l'oiseau qui voltige !  
Où l'ai-je vu ce vers et qui me l'inspira ?  
Oh ! depuis bien longtemps ma pauvre âme s'afflige  
De ne pouvoir trouver l'Esprit qui murmura :*

Heureux l'oiseau qui plane et l'oiseau qui voltige !

Est-ce un esprit divin, ouvrier de l'air pur,  
Tissant des rayons d'or, des voiles diaphanes,  
Celui qui vous soutient, favorisé de l'azur,  
Et vous fait balancer sur des flots de lianes ?

Est-ce un esprit divin, ouvrier de l'air pur ?

Combien de temps, ô vers, attendais-tu la rime  
Qui te dégagerait de ton isolement ?  
Craignais-tu la lumière, ou le vol sur l'abîme,  
Ce plaisir des oiseaux et leur ravissement ?

Combien de temps, ô vers, attendais-tu la rime ?

Serais-tu le fragment d'un poème idéal,  
Inscrit sur quelque vase au contour translucide,  
Chef-d'œuvre, reflétant un ciel oriental,  
D'où descend le simorg\* au plumage splendide ?

Serais-tu le fragment d'un poème idéal ?

Es-tu de mon passé le triste ou doux vestige ?  
Une légende au pied d'un dessin curieux,  
Où de beaux colibris sautent de tige en tige,  
Où l'immense albatros avoisine les cieux ?

Es-tu de mon passé le triste ou doux vestige ?

Au cœur agonisant viens-tu comme un soupir  
Remémorer ces jours de joie ou de souffrance ;  
Alors que dans l'ivresse on perd le souvenir,  
Alors que dans la peine on perd toute espérance ?

D'un cœur agonisant serais-tu le soupir ?

Heureux l'oiseau qui plane et l'oiseau qui voltige !  
Où l'ai-je vu ce vers, et qui me l'inspira ?  
C'est que depuis longtemps ma pauvre âme s'afflige,  
De ne pouvoir trouver l'Esprit qui murmura :

Heureux l'oiseau qui plane et l'oiseau qui voltige !

...

\* Oiseau fabuleux de la Chine.